

Mondialisation, connaissance et réseaux scientifiques

29 janvier 2008

Les termes du débat

La révolution des technologies de l'information et de la communication, et l'avènement d'Internet en particulier, accroissent de manière exponentielle la vitesse de circulation des idées à travers le monde et bouleverse l'organisation traditionnelle des communautés scientifiques. Renforcée par la facilité avec laquelle les chercheurs se déplacent autour du globe, nous assistons à une véritable « mondialisation des connaissances ».

Pour autant, les rapports entre sciences et mondialisation sont beaucoup plus anciens et remontent selon certains historiens au XVII^e siècle et à l'instauration d'académies. L'organisation de colloques mondiaux dès le XIX^e siècle, l'apparition de journaux académiques de renommée mondiale, l'anglais comme langue internationale scientifique, la consécration mondiale par le prix Nobel, sont autant d'éléments qui accentuent progressivement cette mondialisation des sciences. Celle-ci pourrait laisser envisager une certaine uniformisation des sciences, des critères de scientificité, ou des domaines de recherche. Quelle est l'importance de ce phénomène ? Certaines sciences (économie, physique, mathématiques, etc.) sont-elles plus globales que d'autres, et pour quelles raisons ?

Par ailleurs, émerge depuis quelques années une économie de la connaissance dans un monde où la concurrence entre les différentes universités ou laboratoires de recherche est exacerbée par des classements internationaux tels celui de Shanghai, où la rivalité entre différents pays s'intensifie pour attirer l'élite intellectuelle. L'enjeu réside dans la maîtrise de la production du savoir, de sa diffusion et de ses applications au niveau mondial. Comment évoluent dans ce cadre les politiques publiques de la recherche ?

Parallèlement, on assiste à la mise en place de grandes synergies au niveau mondial, avec des investissements importants dans de grands équipements, soit dans la production de savoirs avec des équipes de recherche internationales pour la surveillance de la Terre, le contrôle de l'espace, l'étude de l'évolution des climats ou encore le suivi des épidémies ; soit dans ses applications, avec les projets ITER ou GALILEO par exemple, qui ne parviennent pas toujours à transcender les intérêts nationaux. Quels sont les bénéfices à attendre de cette mise en commun des connaissances ? Quel rôle l'Europe et la France jouent-elles dans ce contexte et quels sont les enjeux stratégiques associés ?

Le savoir devient donc un actif immatériel au centre de nos économies, dans la mesure où la valeur des entreprises repose de plus en plus sur la valeur de leur portefeuille de brevets ou la capacité créative de leurs équipes. Cela nécessite la recherche de nouvelles règles de propriété intellectuelle pour en assurer la production et la diffusion de manière efficiente. L'enjeu est bien d'en faire profiter le plus grand nombre sans nuire pour autant à la dynamique d'innovation. Comment parvenir au respect de ces règles par l'ensemble des pays, et plus spécialement ceux en situation de rattrapage technologique ?